



# LE MOL(L)ARD DE DON

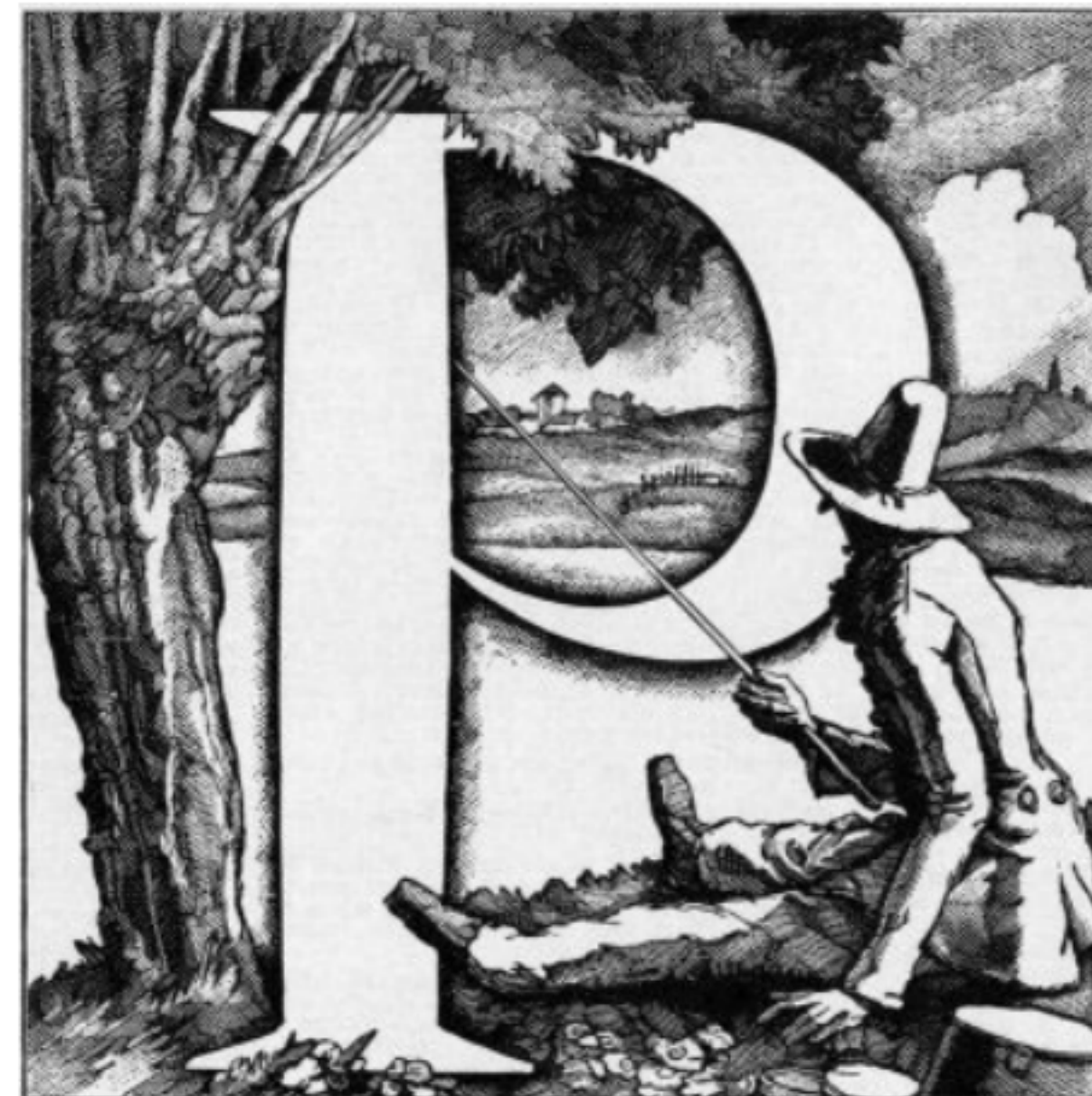
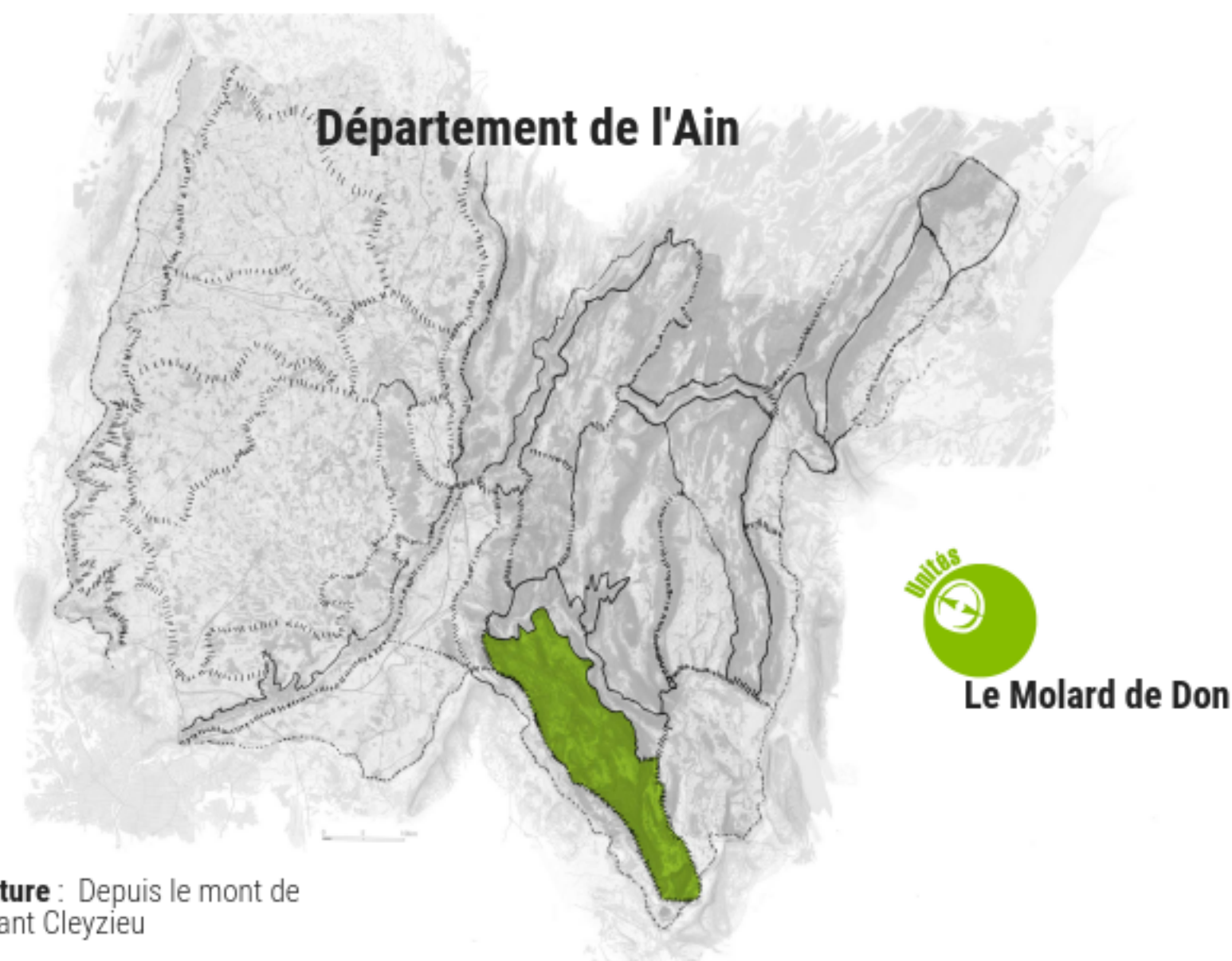
Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2017 // n°26



# Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux douze unités composant le Pays Massif du Bugey.

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage du molard de Don. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



## Unité du molard (ou mollard) de Don

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2017

CAUE de l'AIN  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

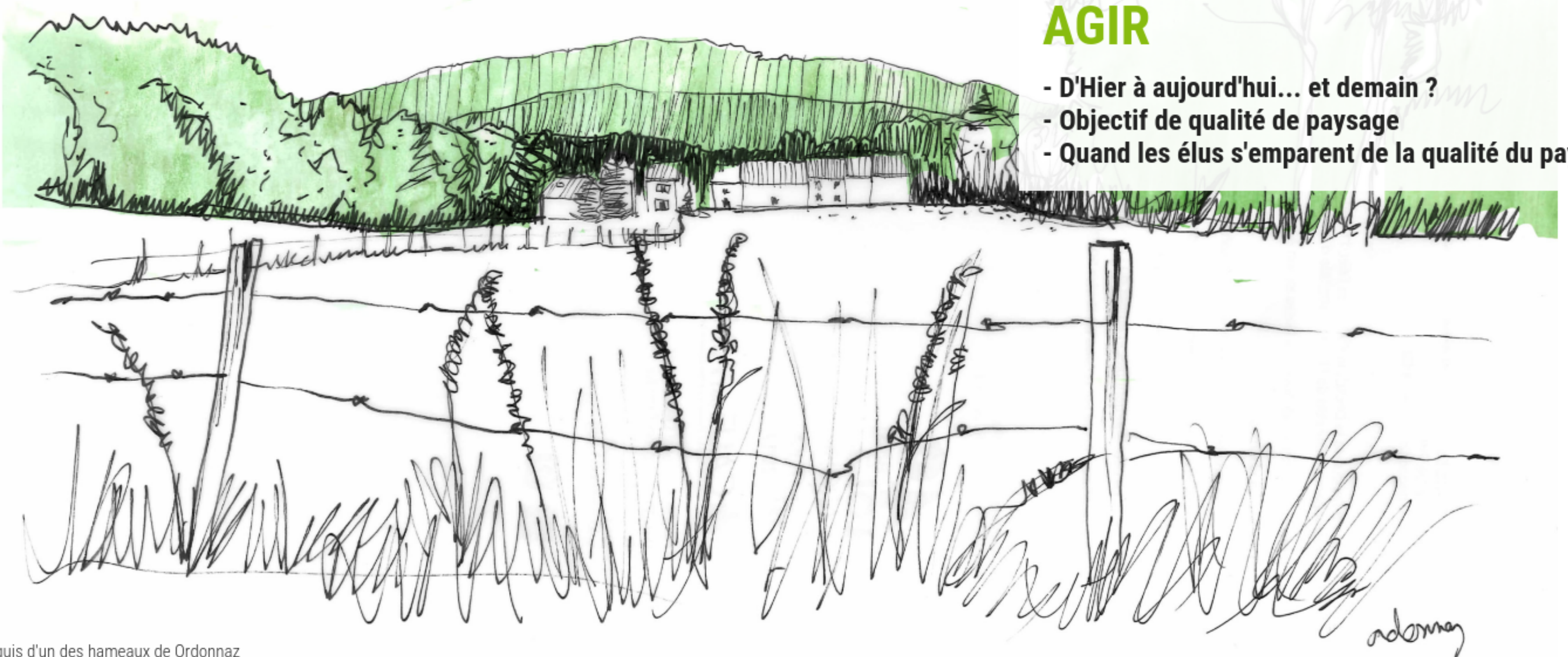
# Sommaire

## CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

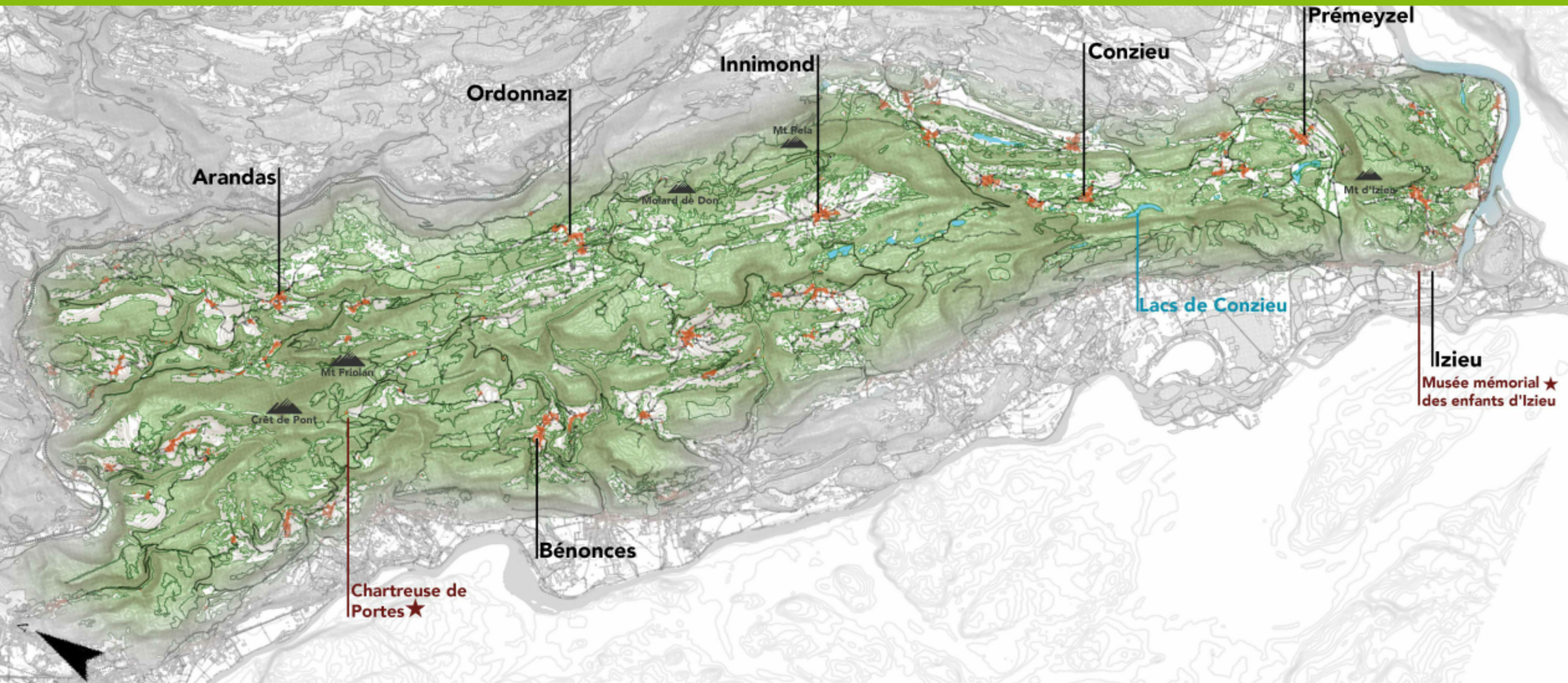
## AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Carte



**Izieu**  
Musée mémorial ★  
des enfants d'Izieu

### Les communes...

Ambléon // Arandas // Arboys-en-Bugey // Bénonces // Cleyzieu // Colomieu // Conand // Conzieu // Innimond // Izieu // Lompnaz // Marchamp // Murs et Géligneux // Ordonnaz // Prémeyzel // St-Germain-les-Paroisses // Seillonaz // Souclin

### Les lacs et rivières ...

Le Gland // La Boissière // La Caline  
Le Buizin // La Brive // Le Rhéby  
L'Agnin // Le Setrin  
Lac de Conzieu // Lac de Crotel  
Lac d'Arborias // Lac de Cerin  
Ruisseau de la Brune // Ruisseau du Gros Pertuis // Cascade de Luizet

### Quelques points hauts...

Molard de Don (alt. 1217m)  
Mont Pela (alt. 1152m)  
Crêt de Pont (alt. 1059m)  
Mont Friolan (alt. 1029m)  
Montagne de Tentanet (alt. 990m)  
Montagne de Suerne (alt. 812m)  
Le Col d'Izieu (alt. 654m)

### Les lieux remarquables ...

La Chartreuse de Porte  
Calvaire de Porte  
Musée Mémorial des enfants d'Izieu

### Légende

- Surface bâtie
- Gare
- Surface bâtie industrielle
- Surface de végétation
- Routes
- Voie ferrée
- Surface eau
- Courbe de niveau

# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Délimitation

**Le molard de Don se situe à le rencontre de 4 unités et deux départements.**

- au nord : la cluse des Hôpitaux partage des lignes de crêtes communes avec le Molard,
- à l'est : le Bassin de Belley encadre le Rhône, fleuve frontière entre Ain et Savoie,
- au sud : la fine unité paysagère de l'échappée du Rhône offre des panoramas sur les reliefs de l'Isère par delà le Rhône,
- à l'ouest : les contreforts du Bugey marquent une démarcation entre plaine de l'Ain et Bugey.

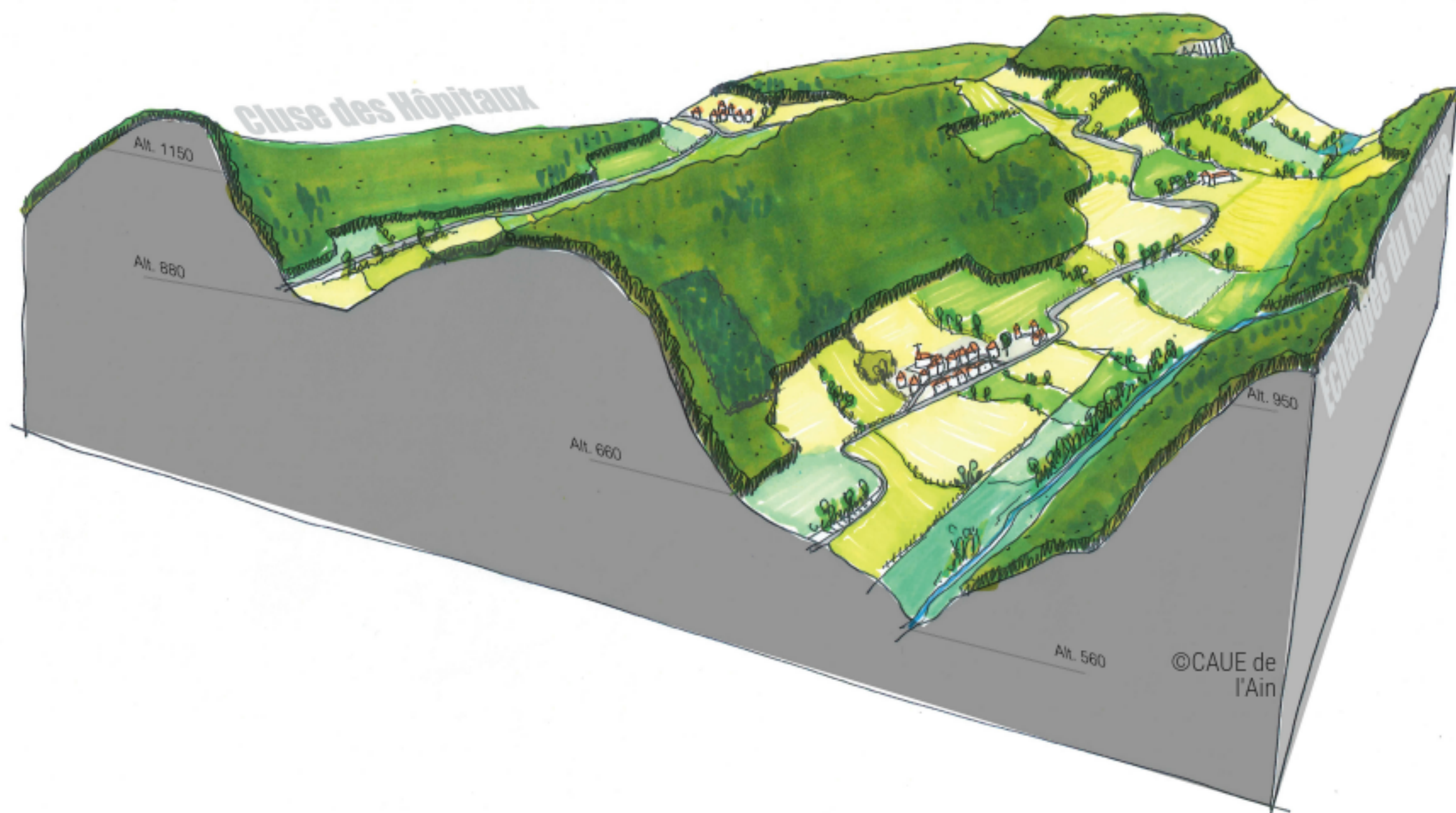


### Comment délimiter les unités de paysage ?

La position est la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrastés. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.

# CONNAITRE

## Description d'ensemble



## Le molard de Don

- Ces paysages de montagne sont marqués par une série de pentes plus ou moins fortes très souvent orientées nord ouest / sud est.
- La succession des bois et des prés crée une alternance de clair-obscur très riche où les villages et hameaux sont encore aujourd'hui de belles clairières.-

# CONNAITRE

## Les caractères de l'unité

## Le molard de Don

Une forêt dense de feuillus occupe les plus fortes pentes et gagnent du terrain avec la déprise agricole.

Les villages groupés et tenus sont installés à flanc de montagnes, annoncés par les «clôtures de pierres levées». Caractères encore très pittoresques.

Les prairies des sommets offrent encore des belvédères sur les vallées, pourtant la déprise agricole conduit à l'enfrichement puis au boisement des parcelles.

Les combes et combettes ponctuent les vallées et alimentent la toponymie.

Les affleurement rocheux ponctuent de blanc la masse verte des forêts.

Quelques lacs ou étangs perchés offrent des lieux de baignade et de pêche.

Des cascades sont dissimulées dans les forêts denses.

Une ripisylve dense occupe les fonds de vallée humides.

Les haies bocagères ont tendance à s'épaissir avec l'abandon de l'agriculture de montagne.

Des sommets boisés, chahutés et vallonnés caractéristiques du massif du Molard de Don sont sillonnés de chemins.

Des îlots de conifères plantés, dispersent quelques sujets dans les forêts de feuillus.

Une route de montagne serpente et relie les vallées les unes aux autres.

Les vallées encaissées étroites sont composées de parcelles dédiées à la sylviculture et à l'élevage.

Des rivières de montagne au régime torrentiel parcourent les vallées.

Légende:

Les ressources naturelles et agricoles

L'eau

L'urbain, les franges urbaines et extensions

Socle et sol



©CAUE de l'Ain

# CONNAITRE

**Traits et portrait** - La silhouette d'un village se détache sur le haut d'un plateau où prime l'agriculture.





# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Une vallée à dominance agricole soulignée par un relief marqué d'affleurements rocheux.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les routes sinueuses traversent les vallées rythmées par les ombres des forêts et les ouvertures des cultures.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - La silhouette du clocher, sur son éperon rocheux, se détache dans ce paysage de relief accidenté.



# CONNAITRE





**Traits et portrait** - Quelques lacs se nichent dans le creux des vallées du Molard.



# Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Et demain ?

## Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

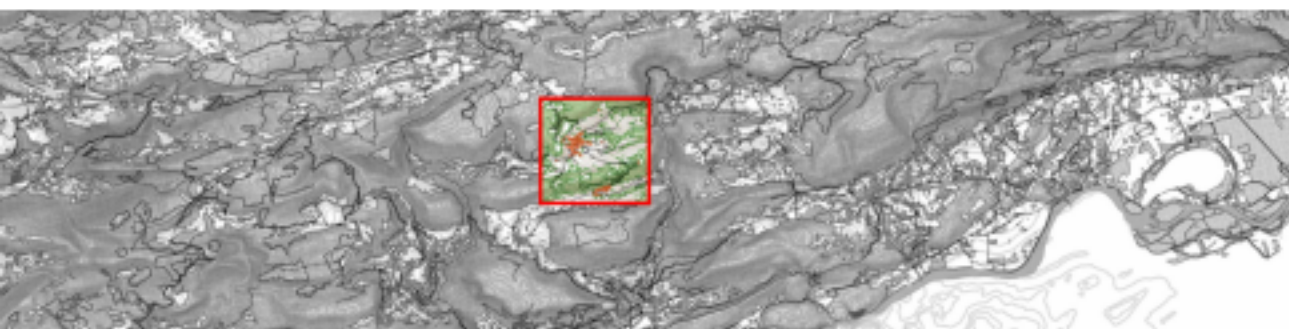


Le village de Lompnaz a connu une forte densité de population dans les années 1800, due notamment à son activité agricole.

Dans les années 1900, la population a diminué fortement jusqu'à aujourd'hui, comme de nombreux villages du Molard de Don.

Demain ces villages de Monts connaîtront peut être un regain d'intérêt...

[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



## AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

Le caractère pittoresque de ces villages et hameaux sont le symbole d'une identité forte du Molard de Don.

**S'installer dans le tissu ancien des hameaux ou s'en inspirer pour en créer de nouveaux**, implique la création et le pérennisation d'espace ouvert autour des hameaux.

**Éviter l'éparpillement** dans les fond de vallée, permettrait de **revitaliser les centres anciens** et surtout de **favoriser une rénovation de l'habitat existant**.

Ces nouvelles règles d'urbanisation peuvent être incluse dans les documents d'urbanismes notamment lors de l'élaboration de PLU ou PLUi.

**Maintenir les sommets en prairies ouverts**, en **pérennisant l'élevage** ou en proposant **une gestion alternative avec les communes proches**.

Ces ouvertures offrent **des respirations et des espaces d'éclaircies**, rythmant ces paysages conquis par la forêt.

Ce **sont des belvédères naturelles offrant des vues panoramique** sur les monts et vallées voisines.

**Mettre en valeur les rivières, plans d'eau et cascades**, qui se disséminent dans ce paysage de montagne.

Les cours d'eau disparaissent car ils sont parfois envahis par leur ripisylve.

**Ré-ouvrir les ripisylves à certain endroit en s'appuyant sur le patrimoine construit bordant les rivières** (moulins, ponts, ...) et **assurer l'accès à l'eau tant visuellement que physiquement**, souligne ces paysages ouverts et attractifs.



Une diversité des peuplements sur les versants offre une richesse à la forêt.

**Proposer une gestion de la forêt en incitant à une plantation mixte ou une gestion jardinée de la forêt.**

Éviter les parcelles de conifère dans les versants forestiers, qui artificialise dénote ces paysages naturel de montagne.

**Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti traditionnel**, qui est intimement lié au spécificité des paysages du Molard de Don.

Ce petit bâti rural ancien émane dans ses formes diverses d'un équilibre social ancien, patrimoine collectif constitué d'une multitude de biens privés, il est issu d'une forme de vie qui, de nos jours, en perdant son dynamisme s'est fragilisé.

**Conforter et entretenir les clairières autour des villages**, qui participe au rythme et la dynamique (ouverture/fermeture) des paysages habités.

**Proposer, susciter des démarches participatives visant à créer des espaces jardinés ou de verger communaux** proche des entrées de village, des écoles ou église.

**Renforcer les jardins de particulier autour des villages** qui permettent de maintenir des paysages lisibles et lumineux.

Ces initiatives inscrites dans les documents PLU/PLUi participent à la préservation de ces paysages ouverts soumis à l'enfrichement des parcelles par la déprise agricole.

**Un objectif de qualité de paysage** désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

# AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité

## - Conforter les clairières villageoises -

# Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT BUgey COtière Plaine de l'Ain, le syndicat mixte a souhaité **forger une stratégie de projet grâce aux paysages.**

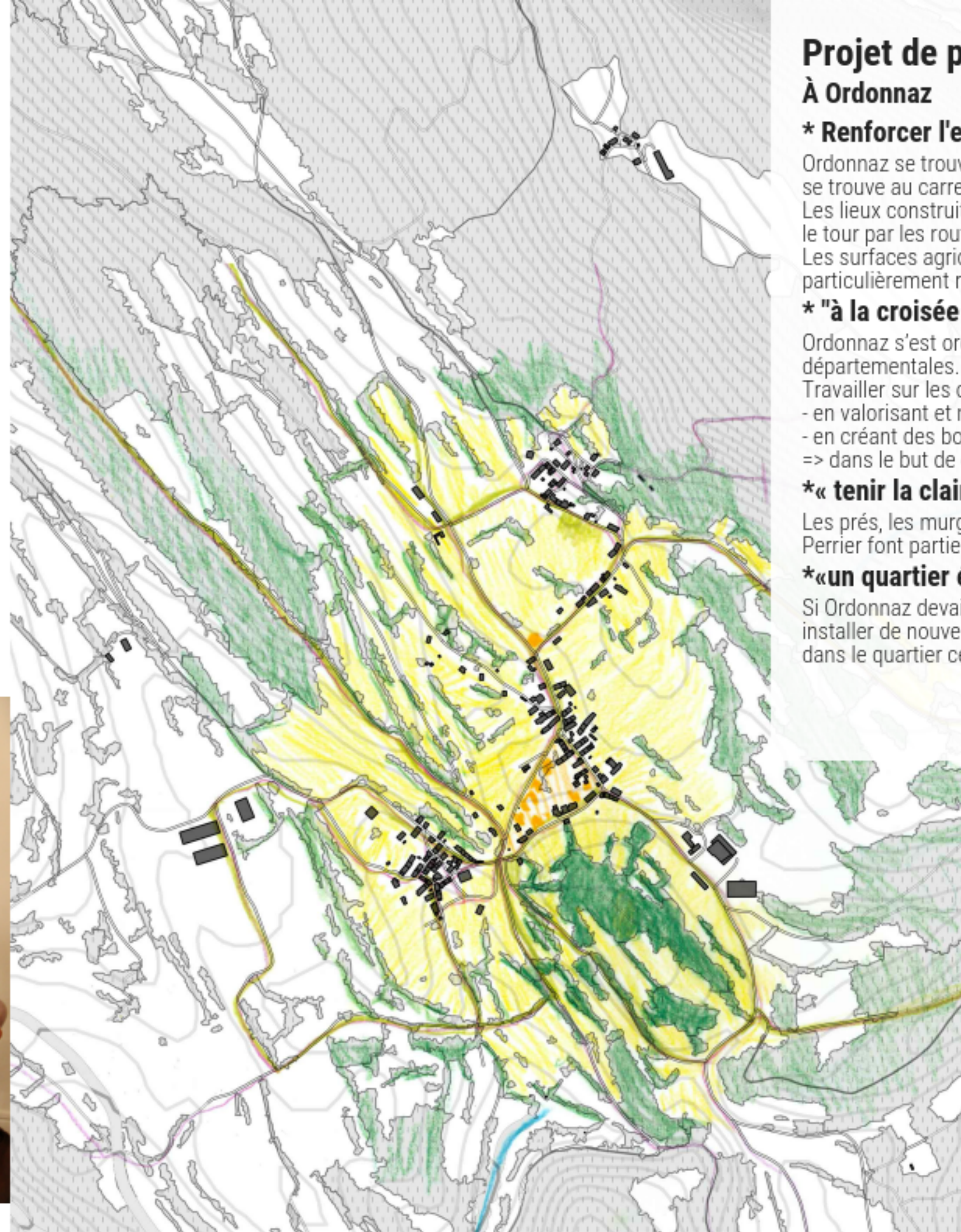
Pour faire suite à la première étape de "RandoSCoT" (visites de terrain), **un atelier PaysageSCoT** (groupe d'élus travaillant sur table autour des objectifs de qualité de paysage) a été organisé pour **initier un mouvement collectif et participatif** autour de ce sujet sur le territoire BUCOPA.

Il en est ressorti, à la suite de plusieurs exercices, des plans de paysage (synthétisés ici) répondant à l'objectif de qualité de l'unité de paysage du Molard de Don.



## - Le rêve des élus pour l'unité -

"Conserver les paysages tels qu'ils sont aujourd'hui, maintenir l'agriculture de montagne et ouvrir le territoire à des pratiques de loisirs et touristiques"



## Projet de paysage proposé par les élus À Ordonnaz

### \* Renforcer l'esprit des quartiers

Ordonnaz se trouve sur un plateau (850 m d'altitude environ). La commune se trouve au carrefour de nombreuses routes. Les lieux construits s'organisent autour de trois quartiers dont on peut faire le tour par les routes. Les surfaces agricoles apportent de la qualité aux paysages et sont particulièrement riches en murgers et en haies.

### \* "à la croisée des chemins..."

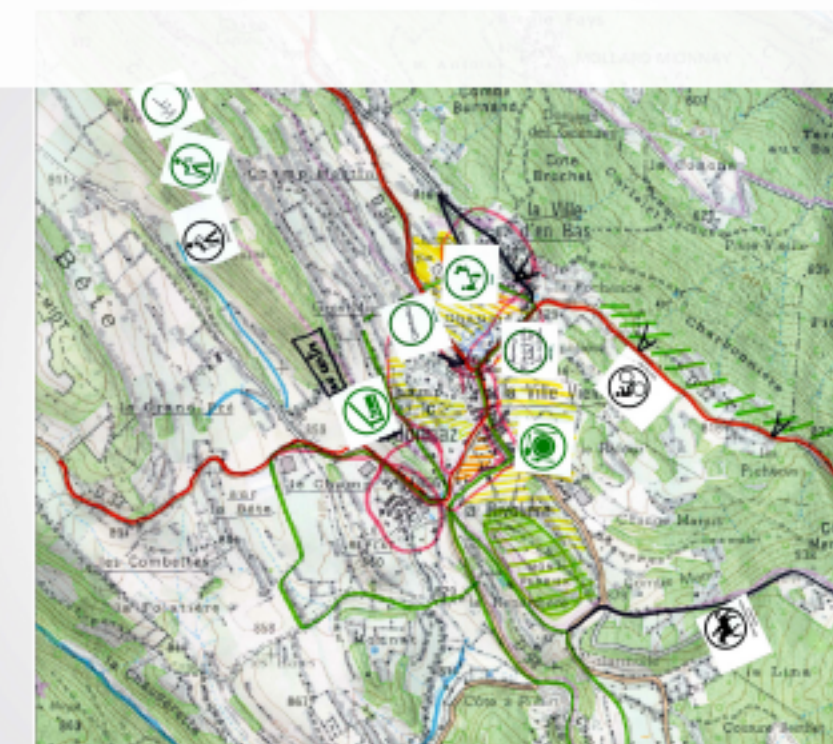
Ordonnaz s'est organisé autour de 2 croisements principaux de routes départementales. Travailler sur les chemins qui permettent d'apprécier les paysages du village.  
- en valorisant et ménageant les traversées des quartiers  
- en créant des boucles et des belvédères  
=> dans le but de développer les activités de pleine nature

### \*« tenir la clairière habitée»

Les prés, les murgers et les haies bordant le village ainsi que le bois du mont Perrier font partie de l'identité du village.

### \*«un quartier étoffé»

Si Ordonnaz devait accueillir de nouveaux habitants, le groupe aimerait installer de nouvelles habitations en continuité avec le bâti existant et plutôt dans le quartier central la Ville Vieille. (PLU)



Travaux réalisés en atelier PaysageSCoT par des élus le 13.11.16

## AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage  
**-Conforter les clairières villageoises -**

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain  
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat  
34, rue Général Delestraint  
01000 Bourg-en-Bresse

[www.caue01.org](http://www.caue01.org)

[www.atlasdespaysgesdelain.com](http://www.atlasdespaysgesdelain.com)

